

Compte-rendu du Conseil Plénier de l'EDSVS

12 avril 2018

Lieu : Collège doctoral européen

14h-17h

Ordre du jour

1. Informations générales :
 - 1.1. Collège des écoles doctorales – Journée du doctorat
 - 1.2. Projets écoles universitaires de recherche (PIA3)
2. Contrats doctoraux :
 - 2.1. Région Grand Est
 - 2.2. Contrats doctoraux FRM: « Espoirs de la recherche 2018 »
 - 2.3. Contrats doctoraux UFA, Handicap, Idex
3. Candidatures à la LERU
4. Prix de thèse
5. Ecole d'été EUROLIFE
6. Contrats doctoraux Unistra et concours 2018
7. Retour sur les journées de l'ED
8. Formations complémentaires
9. Contributions à des congrès
10. Divers

La réunion du Conseil débute à 14h.

Le Conseil débute par la présentation des informations générales (Dia 1-5).

La directrice présente les deux nouveaux membres extérieurs du Conseil Plénier de l'EDSVS, Dr Séverine Sigrist, directrice de la société DEFYMED, Strasbourg et Dr Nicolas Basse, team leader à Sanofi, Strasbourg.

La directrice présente ensuite un résumé de la journée du doctorat qui a eu lieu le 27 mars 2018 à la Sorbonne à Paris. Cette réunion a rassemblé plus de 300 directeurs.trices d'école doctorale de France. Elle présente la nouvelle disposition permettant la reconnaissance du diplôme de doctorat dans les 22 fiches métiers du RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) et précise que le doctorat commence à être reconnu pour l'accessibilité à certains concours de la haute fonction publique (ex ENA) et sera à présent validé par deux ans d'ancienneté. La journée s'est poursuivie par une analyse statistique du devenir des doctorants au niveau national qui montre une augmentation significative des emplois dans le secteur privé. La journée s'est terminée par des présentations thématiques par différentes universités (gestion du harcèlement, accueil des étrangers etc...) (voir dia 4).

La directrice résume ensuite les conclusions de la réunion du 8 mars 2018 qui a mis en présence tous les acteurs impliqués dans la mise en place des EUR (Ecole Universitaire de Recherche). En ce qui concerne le doctorat, que ce soit l'EUR EURIDOL ou l'EUR

IMCBio, la sélection des doctorants se fera par une procédure mise en place par chaque EUR.

Le point 2 (Dia 6-10) concerne les différentes catégories de contrats doctoraux qui ont été analysés par le direction de l'ED ou le conseil depuis le 1^{er} janvier.

La directrice précise qu'après consultation et avis du collège des ED, l'ensemble des 11 demandes de contrats doctoraux Région Grand-Est qui ont été évalués par les membres du conseil restreint de l'ED ont été transmis à la Région pour évaluation externe. Sur les 11 dossiers, 10 dossiers ont été classés A et 1 B par l'ED. La décision finale de la Région sera connue entre mai et juin 2018. Le faible nombre de dossiers reçus (11) est certainement dû à l'auto-restriction des chefs de groupe du fait de la nécessité d'un co-financement.

Pour la troisième année consécutive, la direction de l'ED a été sollicitée par la FRM pour présenter deux étudiants de masters à l'attribution de contrats doctoraux « Espoirs de la recherche 2018 ». (Dia 7-8). Ces contrats doctoraux sont en tous points équivalents aux contrats doctoraux d'établissement en terme de rémunération et de possibilité de faire des missions complémentaires. La sélection se fait sur l'excellence académique des étudiants et l'adéquation de la thématique de recherche avec les thématiques de la FRM (biologie-santé). Les responsables de master des sciences de la vie, sollicités par la vice-doyenne de la faculté des Sciences de la Vie, ont identifié des candidats potentiels. Après analyse des propositions, par la vice doyenne de la faculté des sciences, le directeur pédagogique de l'ED, et le précédent directeur de l'ED (2013-2017) et la Directrice de l'ED, deux étudiants ont été sélectionnés par la direction de l'ED et ont été appelé à soumettre leur dossier courant du mois d'avril (Dia 8). **La proposition est soumise au vote et est adoptée à l'unanimité.**

La direction de l'ED a également été sollicitée pour procéder à la centralisation des candidatures à un contrat doctoral de l'université franco-allemande (UFA). 7 candidatures de l'Unistra dont 4 de l'EDSVS ont été soumises à l'ED et transmises à l'UFA; l'appel à candidature pour un contrat Handicap a également été diffusé en début d'année, aucune candidature n'a été remontée à l'ED cette année. (Dia 9). Le domaine des Sciences de la Vie et de la Santé a obtenu 4 contrats doctoraux IdEx pour l'AO 2018. La directrice rappelle que les contrats doctoraux IdEx sont évalués au sein des collègius et attribués par la direction de la recherche. L'ED n'intervient pas dans ce processus. (Dia 10).

La direction de l'ED a également été sollicitée pour identifier des candidats à la Summerschool de la LERU se déroulant à Louvain, Belgique, en juillet 2018. 2 candidats ont été proposés par notre ED mais n'ont pas été retenus par le collège des ED. Le thème de cette année était "*The Global Society - The Importance of Interdisciplinary Collaboration to Tackle Societal Challenges*". (Dia 11).

La direction de l'ED a également été sollicitée pour sélectionner des candidats aux prix de thèse de l'Unistra, 31 candidats ont déposé un dossier, 10 ont été proposés à la direction de la recherche (6 en liste principale et 4 en liste complémentaire), 4 ont été primés par la commission de la recherche au lieu de 6 habituellement, ceci est dû à la création d'un prix de master cette année. Les critères de sélection sont les même chaque année (Dia 12). Une discussion s'engage quant à la pertinence des critères, la directrice

Ecole Doctorale Sciences de la Vie et de la Santé

Collège Doctoral Européen – 46 Boulevard de la Victoire - 67000 STRASBOURG

Tél. : 03 68 85 16 95 – fax : 03 68 85 16 93 - Courriel : melanie.muser@unistra.fr

<http://www-ed-sdvs.u-strasbg.fr>

explique que ces critères ont été appliqués chaque année mais qu'ils mériteraient certainement d'être défini plus précisément lors d'une prochaine réunion du conseil restreint à l'automne. Les critères tiennent compte d'une variété de paramètres incluant la capacité de publication, l'implication dans l'enseignement, dans la vie de l'ED, la durée de la thèse, les rapports de soutenance de thèse, etc. Les 15 candidatures issues de cette première sélection sont ensuite réexaminées très attentivement afin de d'établir la liste définitive soumise à la direction de la recherche.

La directrice présente (Dia 13), l'appel à candidature pour l'Ecole d'été EUROLIFE qui aura lieu à Leiden en Juillet 2018 sur le thème : « *Molecular Mechanisms in Cancer – Translating Discoveries into Personalized Therapies* ». L'université de Strasbourg fait partie de ce réseau de 9 universités européennes (<http://eurolifeuniversities.org>). Le réseau EUROLIFE offre une participation gratuite (700 euros) à trois doctorants de notre école doctorale, seul le voyage est à payer. Après un premier appel à candidature infructueux, le deuxième appel à candidature a permis de proposer 4 candidats, trois ont été retenus.

Le point 6 concerne les contrats doctoraux d'établissement et les modalités du concours 2018 (Dia 14-20). La directrice rappelle le nombre de contrats attribués les années précédentes et explique les nouvelles modalités, établies par le Collège des ED et la direction de la recherche, pour l'attribution des contrats doctoraux aux ED (Dia 14-15). Le nombre de contrats doctoraux est désormais fixé au prorata du nombre d'HDR (80%) et au ratio du nombre de thèses passées dans l'année par rapport du nombre d'inscrits. Plus les durées de thèse sont courtes plus ce dernier nombre augmente. A l'issue de ce nouveau mode de calcul, notre ED se voit attribuer 38 contrats doctoraux au lieu de 35 en moyenne les dernières années, ce qui est une très bonne nouvelle, appréciée par le conseil. La directrice propose ensuite deux présidents de sous-jury (Dia 16). Une discussion s'engage avec les membres du conseil. La directrice explique sa proposition, par sa volonté de changer un des présidents ayant siégé depuis 2015 pour un souci de faire respecter la parité (un homme, une femme) et le maintien du deuxième président historique par sa volonté à ne pas changer les deux présidents en même temps, ce dernier ayant une longue expérience du concours. Elle précise que les deux présidents seront épaulés par deux secrétaires de séance (un homme, une femme également). Les membres du conseil discutent de la pertinence de définir une durée maximale de présidence afin de mettre en place un roulement, la directrice propose que cet aspect soit également abordé en conseil restreint à l'automne. **La proposition est soumise au vote et est adoptée à l'unanimité moins une abstention.**

La directrice présente ensuite les quatre membres extérieurs qui ont accepté de siéger au jury de cette année (Dia 18). Après discussion sur la pertinence des choix, **la proposition est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.** Il est proposé que pour l'année prochaine, une liste d'experts soit proposée à la direction par les membres du conseil. Ce point sera discuté en conseil à l'automne. La directrice précise qu'il n'est pas aisé de solliciter des experts pour siéger pendant trois jours, sans rémunération, dans un jury en juillet. La directrice présente pour finir le calendrier du concours (Dia 19-20).

Le point 7 concerne les journées de l'ED avec présentation du programme (Dia 20 -23) et du bilan très positif de ces journées (Dia 24) qui sont toujours très appréciées par les doctorants. Les journées se sont conclues par la remise des prix de thèse de la Société de Biologie de Strasbourg.

Ecole Doctorale Sciences de la Vie et de la Santé

Collège Doctoral Européen – 46 Boulevard de la Victoire - 67000 STRASBOURG

Tél. : 03 68 85 16 95 – fax : 03 68 85 16 93 - Courriel : melanie.muser@unistra.fr

<http://www-ed-sdvs.u-strasbg.fr>

Le point 8 (Dia 25) présente les formations à venir mises en place par le directeur pédagogique.

Le point 9 rappelle les conditions d'attribution des subventions (250 euros) pour l'organisation de congrès par des chercheurs de l'ED sur le site strasbourgeois. Trois manifestations sont proposées à la subvention (Dia 26). La règle à respecter est d'accueillir les doctorants de l'ED de manière gracieuse. **La proposition est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.**

La directrice informe le conseil que deux propositions de VAE ont été évaluées par les membres de l'ED et validées par les rapporteurs (Dia 27).

Le prochain conseil est programmé le 26 juin.

La séance est levée à 16h30.